

Développer les énergies renouvelables à participation citoyenne

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020
FICHE ACTION #7 - P1

Contribuer localement à la transition énergétique

Contexte

Une urgence climatique qui nous oblige à décarboner la production d'énergie et à participer au développement des énergies renouvelables (EnR).

Un territoire très attractif pour les projets EnR, très convoité en particulier par les promoteurs d'installations photovoltaïques au sol qui captent l'essentiel des retombées économiques.

Déjà 15 ha à Fontienne pour une puissance installée de 10 MW, dont 80% du produit financier échappe au territoire (pour un bénéfice net avant impôt estimé entre 500 K€ et 1 M€/an).

D'autres projets de même type à l'étude à Cruis, Lurs, Ongles... sans concertation ni cohérence territoriale. Autant de projets la plupart du temps contestés par des associations ou autres regroupements de citoyens.

PLANNING

- ◆ **Année 1 :**
Recrutement et schéma
- ◆ **Année 2 à 6 :**
Développement de projets photovoltaïques (PV) en toiture et au sol

Objectif de l'action

Construire une véritable stratégie énergétique citoyenne et participative, et développer des projets de production adaptés, dont les retombées économiques, financières et sociales profitent avant tout au territoire et à ses habitants.

pour une démocratie partagée, solidaire et écologique

Descriptif précis / Moyens à mettre en œuvre

Élaboration d'un schéma directeur des énergies renouvelables pour le cadrage intercommunal des potentiels et tolérances en matière d'EnR, stimulant la participation citoyenne et intégrant une capacité d'expertise et de négociation avec les opérateurs et les propriétaires fonciers.

1. Création d'un service intercommunal avec recrutement d'un(e) chargé(e) de mission
2. Engagement d'une étude-action pour l'élaboration du schéma directeur : atlas des potentiels et tolérances à l'échelle intercommunale (zones anthropisées et zones naturelles)
3. Structurer et animer un collectif citoyen pour le portage de projet et la collecte d'épargne locale
4. Montage et réalisations d'opérations en toitures et au sol

► Contacts, partenaires, réseaux :

Énergie partagée Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur - Centrales villageoises Lure-Albion

► Coût / moyens humain / financements éventuels :

chargé(e) de mission à mi-temps : 20 K€/an x 6 ans = 120 K€

étude schéma directeur : 20 K€

investissement : 200 K€ en toiture + 2 M€ (1/4 citoyen, 1/4 collectivité, 1/2 société économie mixte)

► Retombées financières :

toitures : $500 \text{ KW} \times 1400 \text{ h} \times 0,10 \text{ €} = 70\,000 \text{ €} - 50\,000 \text{ € frais} = 20\,000 \text{ €/an}$

au sol : $10 \text{ MW} \times 1400 \text{ h} \times 0,055 \text{ €} = 770\,000 \text{ €} - 50\,000 \text{ € fiscalité} - 50\,000 \text{ € frais exploitation} - 160\,000 \text{ € remboursement emprunt} = 510\,000 \text{ € net/an !!!}$

Soit 530 000 € de bénéfice annuel, dont 135 000 € pour la collectivité sur 20 ans
Réinvestissement dans d'autres projets et dans des opérations de sobriété et efficacité énergétique.

Forcalquier en commun

Objectif fin de mandat

500 KW en toiture (3 500 m²) et 10 MW au sol (2 x 5 ha) sur interco actuelle

POUR NOUS CONTACTER

Local de campagne: 3, place du Palais, 04300 Forcalquier

Email: contact@forcalquierencommun.fr ♦ **Téléphone:** 06 01 48 58 66

Site internet: forcalquierencommun.fr ♦ **Facebook:** [forcalquierencommun](https://www.facebook.com/forcalquierencommun) ♦ **Twitter:** [@ForcaEnCommun](https://twitter.com/ForcaEnCommun)